

**Extraits du discours adressé par SM le Roi à la Nation à l'occasion
du 57ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple
20/08/10**

« Cher peuple,

Fidèle à l'esprit de l'épopée du 20 août, Nous avons œuvré à la réalisation d'importants acquis et entrepris des réformes profondes visant à consolider l'édifice de l'Etat marocain moderne.

Afin de conforter les progrès réalisés par notre pays dans la pratique de la décentralisation, Nous avons procédé au lancement du chantier de la régionalisation avancée, dont la vocation est de raffermir la bonne gouvernance territoriale et de stimuler la dynamique de développement intégré.

C'est dans ce cadre que Nous assurons, avec un vif intérêt et une grande considération, le suivi constant et assidu des travaux de la commission consultative de la régionalisation, qui bénéficie de toute Notre confiance.

Nous saluons, en effet, les efforts que déploie son président et ses membres, et rappelons le caractère délicat de la mission qui lui a été confiée. Nous mesurons aussi le degré de patience et de clairvoyance que requiert une telle mission pour élaborer une conception générale d'un modèle maroco-marocain de régionalisation, qui soit original et qui procède des réalités de notre pays et des spécificités qui lui sont propres.

Eu égard aux enjeux qu'elle représente pour l'avenir du Maroc, en termes d'unité, de démocratie et de développement, la conception générale souhaitée constitue le point de départ d'un processus long et ardu, exigeant une action résolue à quatre niveaux :

Premièrement: Faire mûrir ce projet par un travail de sensibilisation dans le cadre d'un débat national large et constructif, et par un effort de mobilisation pour lui assurer un soutien fort et garantir sa réussite en favorisant son appropriation par tous,

Deuxièmement: Mettre au point une feuille de route claire et bien définie, le but étant d'assurer une mise en œuvre judicieuse et graduelle de ce projet, avec la contribution des instances qualifiées et compétentes, et la mobilisation des mécanismes institutionnels et d'autres instruments de développement adéquats et efficaces.

Troisièmement: Parallèlement aux travaux de la commission, le gouvernement doit s'atteler à l'élaboration d'une charte de déconcentration prévoyant essentiellement le transfert aux régions, des attributions et des ressources humaines et financières nécessaires. Car point de régionalisation dans le cadre de la centralisation,

Quatrièmement: Les partis nationaux sérieux doivent apporter une contribution active à la préparation et l'encadrement d'élites aptes à assurer la bonne gestion des affaires régionales.

Cher peuple,

La régionalisation avancée et la large déconcentration ont pour finalité ultime d'imprimer une forte impulsion à notre modèle original de développement et d'organisation institutionnelle.

C'est pourquoi Nous avons constamment œuvré pour ouvrir la voie à la concrétisation de ce choix stratégique qu'est le Maroc unifié des régions. Nous nous y employons à travers les chantiers de développement humain et durable que Nous conduisons, par le biais des ambitieux plans sectoriels nationaux à composante régionale que Nous mettons en place, et au moyen des infrastructures dont Nous dotons le pays. Dans le même ordre d'idées, Nous nous attachons à faire entrer le Maroc de plain-pied dans l'ère de l'économie verte.

Il s'agit d'un tournant historique dans le processus d'émancipation de notre pays en matière de développement. Outre une ouverture accrue du Maroc sur le monde et une plus grande synergie entre ses régions, il a été possible de désenclaver les zones reculées et marginalisées, et de mettre un terme définitif à l'adage colonial d'un Maroc utile et un Maroc inutile. »